

Inclure et supporter la force entrepreneuriale québécoise, porteuse d'innovation, d'expertise et de leadership dans la mise en œuvre d'une stratégie énergétique globale.

Nous souhaitons amener le débat sur un enjeu crucial pour le Québec; soit l'inclusion et la considération de la force entrepreneuriale québécoise, porteuse d'innovation, d'expertise et de leadership dans la mise en œuvre réussie d'une stratégie énergétique globale 2016-2025 au Québec.

Nous pouvons d'ores et déjà souligner le leadership du Québec en production et transport d'hydroélectricité. Comme l'indique le rapport « *Politique énergétique 2016-2025, les énergies renouvelables* du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles », le Québec a su tirer profit de sa situation géographique au fil des années pour mettre en place une capacité de production impressionnante de plus de 40 000 MW provenant à 90% d'une production hydroélectriques. Considérant un potentiel hydroélectrique inexploité de 20 000 MW par rapport au faible potentiel éolien exploitable sur le Territoire du Nord de seulement 8 MW, fort est de constater que l'hydroélectricité demeurera la pierre angulaire d'une stratégie énergétique à long terme au Québec. Les autres moyens de production d'énergie renouvelable ayant un poids très limité dans la balance énergétique de demain et les sources d'énergie polluantes contraintes à subir une tendance à la baisse face aux conséquences reliées à leur utilisation.

Une question se pose : « Vu l'ampleur des projets réalisés au Québec en électricité depuis le début des années 60s, moment où Hydro-Québec a atteint une dimension Panquébécoise de par l'acquisition de distributeurs privés et la construction des premiers grands complexes hydroélectriques, comment se fait-il que le Québec ne soit pas riche de leaders manufacturiers majeurs dans le domaine de la production, le transport et la distribution hydroélectrique? Où sont les Alstom, Toshiba, GE, ABB, Siemens ou Scheider Electric québécois? ».

Il est déplorable de constater que très peu d'effort n'ont été déployé au fil du temps. Très peu de mesures n'ont été prises pour assurer le développement de nos PME manufacturières québécoises capables de répondre aux besoins énergétiques du Québec en matière d'innovation, d'équipements et du même coup d'enrichir le Québec par l'exportation de l'expertise. Des dizaines de mégaprojets de complexes hydroélectriques ont été construits sur des décennies, des milliards de dollars ont été investis, mais rien de concret n'est disponible pour soutenir l'innovation de nos PME en termes de création d'entreprises exportatrices et conséquemment, créatrices de richesses.

Alors qu'en 2015, l'on peut lire dans le rapport cité ci-haut que « La filière éolienne a représenté des investissements de plus de 10 G\$ et injecté des sommes colossales en Gaspésie et dans la MRC de Matane », fort est de constaté qu'encore de nos jours, trop peu d'efforts sont faits pour stimuler l'entrepreneuriat et du même coup la création d'entreprises manufacturières dans le domaine de l'énergie, pour ainsi profiter de tous ces investissements pour développer une expertise locale capable de répondre aux besoins présents et futurs du Québec, et l'enrichir par l'exportation pour les décennies à venir.

Qui plus est la situation entrepreneuriale du Québec a grand besoin d'un traitement-choc pour répondre aux besoins en entrepreneurs dans les prochaines années. Selon « *L'Indice entrepreneurial québécois 2014 de la Fondation de l'entrepreneurship présenté par la Caisse de dépôt et placement du Québec et réalisé en partenariat avec l'Institut d'entrepreneuriat Banque Nationale | HEC Montréal.* », plusieurs indicateurs démontrent que nous avons beaucoup à faire dans la belle province pour valoriser et stimuler l'entrepreneuriat, mais pire, que l'intérêt des entrepreneurs pour la fabrication est au ralenti, ceux-ci y préférant les services, la restauration, les loisirs, les arts et spectacles, etc. C'est donc dire que des mesures doivent être mises de l'avant, d'abord pour valoriser l'entrepreneuriat et inciter l'élite à se lancer en

affaires, mais surtout pour créer de véritables opportunités et stimuler l'intérêt des entrepreneurs pour le secteur manufacturier dans le domaine de l'énergie.

Considérant ses deux réalités distinctes, il semble opportun d'élaborer un plan d'action qui permettra à une stratégie énergétique 2016-2025 de bénéficier du leadership, de l'expertise, des compétences, de l'innovation, de la créativité et de la proactivité des entrepreneurs québécois tout en permettant l'atteinte d'un objectif crucial pour le Québec de demain; certes un retour sur investissement provenant des infrastructures et de leur exploitation, mais surtout la création de richesse collective.

Propositions d'actions concrètes à inclure dans une stratégie énergétique.

1. Identifier les PME manufacturières de grande qualité établies au Québec et œuvrant dans le domaine énergétique et les soutenir par des achats de volumes, des ententes d'approvisionnement à long terme et l'apport de ressources tant informatives, humaines que financières.

De manière générale, les gouvernements, les sociétés d'État; Hydro-Québec, Postes-Canada, les aéroports internationaux, etc., tout comme les services municipaux, provinciaux et fédéraux; services de police, usines de filtrations d'eau, etc., devraient, autant que possible, s'approvisionner d'entreprises locales créatrices d'emplois dans la province. Ces sociétés publiques devraient, du même coup, créer des opportunités d'affaires avec des entrepreneurs locaux afin d'assurer le développement d'entreprises, d'infrastructures, d'expertise, d'innovation, bref de richesses collectives. Dans le contexte énergétique où le Québec est un leader en production hydroélectrique, Hydro-Québec devrait, sans tarder, instaurer des politiques d'achat local et faire des ententes d'approvisionnement avec des entreprises québécoises. Des ententes d'approvisionnement de volumes à long terme, même si peu profitable, apportent une stabilité de grande valeur pour les entreprises. Une sécurité de revenu signifie stabilisation des emplois, financement plus facile à obtenir, crédibilité plus facile à démontrer à l'international, croissances plus faciles à générer et à gérer, infrastructures permettant la participation à des appels d'offres d'envergure, etc.

2. Identifier les besoins du Québec en équipements dont le potentiel d'exportation est élevé. Ensuite, financer le développement de solutions de haute qualité et économiquement viables d'un point de vue concurrentiel.

Le Québec contient plusieurs entreprises de pointes, entre autres dans le domaine des technologies propres (écotech), très innovatrices dans leurs champs d'expertise. Ces entreprises font certes partie de la solution et leur croissance est essentielle. Une croissance qui passe par la diversification de produits de pointe répondant aux besoins d'Hydro-Québec. L'apport de ces entreprises existantes doit être complété par de nouvelles entreprises lancées par des personnes de talent qui contribueront à stimuler encore davantage l'innovation.

Croissance et création de nouvelles entreprises dans le domaine de l'énergie ne se font pas sans financement et sans collaboration. Tant le gouvernement du Québec, que la société d'État Hydro-Québec doit mettre sur pied des programmes de subventions et d'aide aux entreprises visant la création de compagnies dans les domaines de pointe de l'énergie qui nous permettront collectivement de nous démarquer comme société productrice et exportatrice d'hydroélectricité, et de développer des leaders au Québec dans le domaine manufacturier qui exporteront le savoir québécois à l'échelle mondiale, créerons des emplois et de la richesse à long terme. Il y a,

actuellement, des programmes au fédéral qui supportent les projets de type « écotech », mais l'effort provincial est quasi nul. En plus de programmes de financement, de subventions et d'incitatifs provinciaux, l'aide aux entreprises doit absolument passer par la collaboration, le partage d'information (normes, fiches techniques, cahier de charge, etc.), l'apport de ressources humaines et matérielles (accès aux postes électriques pour les essais, à l'IREC, à des spécialistes internes, etc.) et ce, à un stade précoce du développement d'entreprise.

Dans le contexte où le gouvernement, à la fois, subventionne l'entrepreneuriat, encourage l'exportation et s'approvisionne de fournisseurs divers, généralement étrangers, pour répondre à ses nombreux besoins énergétiques, il va de soit de consolider tous ces éléments. Pourquoi ne pas subventionner des entreprises sur la base d'engagements d'approvisionnement à long terme qui sera profitable pour tous les partis. Sans compter que de tels engagements permettront la contribution des grandes banques dans les scénarios de financement. Ces programmes de financement permettront le développement de produits à valeur ajoutée, à haut potentiel et facilement exportables. Des scénarios gagnants, à risques partagés, permettant d'amalgamer subventions, prêts bancaires et investissements à long terme pour la collectivité.

3. Assurer des suivis serrés avec les entreprises subventionnées afin de permettre le développement de solutions répondant adéquatement aux besoins.
4. Promouvoir l'entrepreneuriat dans la société québécoise.
5. Recruter les meilleurs candidats indépendamment de leur origine dûment sélectionnés sur la base de leurs compétences, bilans et aptitudes entrepreneuriales.
6. Ouvrir la porte aux étrangers d'exception intéressés à partir des projets d'entreprise au Québec et à y rester. S'assurer de légaliser le processus pour ne pas perdre des joyaux d'entreprises à moyen et long terme.
7. Offrir des allègements fiscaux d'importance et créer un environnement propice au démarrage et à l'exploitation d'entreprise.
8. Faire du Québec un leader mondial dans le domaine énergétique

En terminant, cette stratégie vise les principaux buts suivants : créer des emplois de qualité, soutenir un haut niveau d'innovation en lien avec les besoins futurs de notre province, participer aux développements de technologie exportable à grande valeur ajoutée ainsi que soutenir nos PME qui doivent par la suite concurrencer une mondialisation de plus en plus féroce. Par le passé, certaines sociétés d'État ont joué un rôle proactif d'importance, toutefois nous vivons actuellement une situation qui nous oblige à revoir nos façons de faire et possiblement revenir à ce genre de pratique. Il est maintenant primordial d'agir face à l'urgence et de revenir à ce genre de stratégies, en utilisant nos futurs projets énergétiques. À défaut de relancer cesdites stratégies, nous ne faciliterons en rien notre avenir entrepreneurial, tandis que nous avantagerons indirectement l'achat et l'utilisation des produits de sociétés étrangères qui sont de plus en plus compétitives sur notre territoire.

Patrick Lalongé
Président

David Gaudreault
Directeur technique des ventes